

JEAN PAPON

Jean Papon, naquit à Croset, près de Roanne, en 1500 et non en 1505, comme l'ont avancé à tort plusieurs biographes. Il résulte, en effet, d'un passage de son premier testament (22 octobre 1572), qu'il avait alors 72 ans.

« Pour Crouzet, dit Anne d'Urfé, dans sa *Description du Forez*, c'est un chasteau (car cella ne mérite pas le nom de ville, ni mesmes de bon bourg), assis en païs de vignoble ; mais qui ne porte pas le vin si bon à beaucoup prez que celluy de saint Han. Il n'i a rien en se lieu remarquable, fors qu'il est honoré de la naissance de se grand jurisconsulte, Jehan Papon, si devant nommé, et en faveur duquel il obtint d'avoir sa voix aux assemblées du païs. »

Jean Papon, dans la Dédicace qu'il adressa, en tête de son *Recueil d'arrêts*, à Antoine de Levis, évêque de Saint-Flour, abbé de la Benissondieu, etc., nous apprend que ce fut à lui qu'il dut la connaissance des belles-lettres et qu'il le favorisa de son bien pendant ses premières années. Il resta pendant quelques temps au service de cet Antoine de Levis et à celui du marquis de Fronsac, le célèbre maréchal de Saint-André ; puis il alla fréquenter tour à tour plusieurs des cours du royaume, notamment celles de Paris, du grand conseil du roi et celle de Toulouse.